



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

QUAND DÉCLARER VOS REVENUS ?

Dates limites de déclaration
en ligne selon votre zone

24 mai
2022

Zone 1

départements 01
à 19 et non-résidents

31 mai
2022

Zone 2

départements
20 à 54

8 juin
2022

Zone 3

départements
55 à 976

Date limite de dépôt
des déclarations papier :

mardi 31 mai 2022

L'IMPÔT S'ADAPTE
À VOTRE  VIE

* Les personnes ayant opté pour la dématérialisation ne recevront pas de déclaration papier.

France
services

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

impots.gouv.fr